

possédées par l'église paroissiale de Québec et dans ce voisinage à cette date de 1649 et à celle de 1661?

40—Comment et pourquoi la fabrique de la paroisse Notre-Dame de Québec s'est-elle trouvée substituée comme propriétaire à l'encontre du titre de M. Daillebout lors de la concession par elle faite à Mathieu Hubout, Sieur de Longchamp, le 15 juillet, 1661?

50—Quels sont les titres et la date des droits de propriété de la fabrique de la paroisse N. D. de Québec comme seigneuresse du fief Notre-Dame de Québec, et quelles sont les terres de la censive ou de l'église à l'endroit de la Chapelle de Champlain?

60—Quelles sont les bornes et terralas dans ce fief avoisinant l'église et la même Grand Place, dite du Château, dite aussi la Place d'Armes? Et notamment où sont situées les "terres de la dite église paroissiale où est de front Bastie la chapelle appelée vulgairement la Chapelle Champlain"?

Nous n'avons pas à examiner, dans le moment, si la Chapelle Champlain a été détruite par l'incendie de 1640, ou si elle a été rebâtie peu après par M. de Montmagny, il suffit, pour notre objet, de constater qu'il appert authentiquement qu'elle existait en 1641, 1642, 1649 et était encore debout en 1661.

Il n'est pas inutile aussi de faire remarquer que la place devant la basilique, ci-devant le marché de la Haute-ville portait aussi le nom de Grande Place, d'après le plan connu de Bourdon, de la Haute et Basse-ville telle qu'elle apparaissait en 1660, et autres plans de 1663 et 1664 qui se ressemblent, et il ne faut pas confondre ces noms ni ces lieux.

Examinons maintenant l'endroit de la réserve.

Du château, ou Fort Saint-Louis, qu'il vint habiter en arrivant à Québec, en 1648, M. Daillebout avait en face de lui en regardant vers le couchant l'espace qu'il nomme la Grand Place, vaste et presque inoccupé, si ce n'est par la sénéchaussée indiquée par le plan Bourdon, située à environ 150 pas de distance droit à l'ouest du Château; au sud d'icelle passait et faisait borne le "grand chemin allant du Château au Cap Rouge;" plus loin, toujours à l'ouest, des terres non concédées jusqu'à celles des Ursulines; en descendant nord de la sénéchaussée, on tombait sur un sentier ou chemin de pied "présente", qu'ensuite étant devenu verbalisé fut nommé rue de l'Hydre, puis rue du Trésor. À l'ouest de ce petit chemin était la demeure conjointe de Martin Boutet, Sieur de St-Martin, qu'il s'était bâtie là dès avant son titre de concession du 16 mai 1650, (1) et de Jean Soulard, son gendre et son voisin; au nord de ces derniers était Jean Côté, aussi contre ce même chemin; ce petit chemin joignait l'autre qui partait de chez les Jésuites et après avoir traversé la place du marché, dite aussi Grande Place, passait le long de l'église paroissiale pour aboutir à la cime du cap à l'est (l'escalier actuel); et tout l'espace compris entre ces bornes était non concédé et inoccupé, sauf qu'il se trouvait une petite bâtisse attenante au grand chemin qui montait de la Basse-ville au Château. En faisant le détour pour passer le coin vis-à-vis du terrain du présent Bureau des Postes, ce chemin passait en

(1) Martin Boutet était en même temps chantre et sacristain de l'église, même arpenteur sous Bourdon, et professeur de mathématiques. Pour reconnaître ses bons offices, les marguilliers lui accordèrent pour ces motifs un agrandissement de son terrain.—CF. ACTE BECQUET, NOT., 22 JANVIER 1673, et rectification au bas pour son titre.